



A.P.D.H.

Actions pour la Protection des Droits de l'Homme

DECLARATION DE L'APDH SUR

L'EVOLUTION DE LA SITUATION DANS LE PRIMAIRE PUBLIC

1 – ETAT DE LA SITUATION

Malgré toutes les tractations entreprises par le Ministre de l'Education nationale et par l'APDH (ainsi que par d'autres organisations de la société civile) en vue de la reprise des cours, les instituteurs ont décidé, au cours de l'assemblée générale extraordinaire du MIDD tenue le jeudi 5 juillet 2007, de poursuivre leur grève.

En réaction, le Ministre de l'Education nationale envisage la mise en œuvre des diverses sanctions auxquelles s'exposent les grévistes.

2 – COMMENTAIRES

Vu le caractère inattendu, voire inopportun de la présente grève déclenchée par le MIDD, dans la mesure où les deux parties sont parvenues après plusieurs séances de travail à un projet de décret consensuel, dont les enseignants compromettent eux-mêmes la signature, l'on pourrait admettre que le Ministre de l'Education nationale est fondé à prendre les sanctions prévues à cet effet par la législation ivoirienne.

Cependant, l'APDH fait observer que quoique légitime, l'option du Ministre s'avèrerait inefficace ; la pratique syndicale ayant souvent montré que les menaces et les sanctions ne sont jamais une bonne solution à des grèves. Elles activent au contraire l'ardeur et la détermination des grévistes.

C'est la raison pour laquelle l'APDH renouvelle son appel.

3 – APPEL

L'APDH invite de nouveau les instituteurs à faire preuve de civisme pour sauver l'année scolaire en cours et donner tout son sens au décret qu'ils souhaitent voir le Chef de l'Etat signer.

L'APDH adresse directement ce message au Président de la République : « **Excellence Monsieur le Président, en tant que garant de l'Unité nationale et de la Paix sociale, qu'il vous plaise de signer le projet de décret relatif à l'indemnité de logement des instituteurs que les Ministères techniques ont approuvé. Le faisant, vous aurez encore une fois sauvé la Côte d'Ivoire en sauvant l'Ecole ivoirienne.** »

Fait à Abidjan, le 10 juillet 2007

Pour l'APDH, le Président

Dr BOGA Sako Gervais